

IDEX – iSITE : la course aux financements relancée !

Publié par le SNPTES

Conformément aux annonces faites par le Président Hollande lors de sa visite à l'université de Strasbourg le 30 janvier 2014, un nouvel appel à projets IDEX (initiatives d'excellence) a été lancé. Il est doté d'un fonds de 3,1 milliards d'euros, non consommables en l'état, mais dont seuls les intérêts, soit au mieux environ 25 millions d'euros, seront remis aux « heureux » gagnants de « l'euro-idex-millions » dans le cadre d'une politique visant à doter la France d'une dizaine de grandes universités de recherche dans le droit fil des objectifs préconisés par le rapport de l'OCDE (examen de l'OCDE des politiques d'innovation pour la France 2014). La nouveauté vient qu'un milliard d'euros sera réservé aux « perdants » rebaptisés I-site, essentiellement les universités de taille régionale n'ayant pas encore répondu aux critères d'attribution d'IDEX 1.

Même si les règles sont légèrement modifiées par rapport à la vague 1 de 2010-2012, le SNPTES continue de dénoncer cette course à une prétendue excellence fondée sur une concurrence accrue entre les différents acteurs de la recherche. Cette politique déstabilise le paysage de l'enseignement supérieur. En favorisant quelques établissements captant l'essentiel des budgets alloués à la recherche, elle entraîne de facto la création d'une seconde division universitaire. Le déséquilibre déjà constaté lors de la vague d'Idex 1 entre crédits récurrents et financements sur projets n'a pas été corrigé. La politique engagée par l'actuel gouvernement poursuit les objectifs du gouvernement Fillon pourtant largement dénoncés lors des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un constat simple s'impose : **les sites non retenus ni dans un cas ni dans l'autre ou devant se partager les miettes d'un festin pour lequel ils ne sont pas conviés poursuivront leur lente agonie financière !**

Choisy-le-Roi, le 11 juillet 2014



Contact SNPTES :

Laurent Diez, Secrétaire général du SNPTES - Courriel : laurent.diez@snptes.org